

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

AUTORIZACIA TE SHAJ ZAV/ TE PHIRAV AVRI

En application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Kadia si e nacionalno desizia andar e legia, vash o Corona virus - Covid19, kaj mothol amenge save si e kondicie. Svako manush trobuj te respektil le.

Je soussigné(e),

Me kaj kerav signatura,

Mme/M. :

Muro anav :

Né(e) le :

Muri biandimaski data :

A :

O foro kaj sem biandilo

Demeurant :

Muro domicilio/ adresa :

Certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

Me ke kerdem muri signatura, trobuj te zav avri ke si ma triaba. Trobuj te alosarav jekh motivo/ jekh kauza. Me dav muri vorba te respektiv e nacionalno desizia andar e legia, vash o Covid19, kaj mothol amenge save si e kondicie. Ssvako manush trobuj te respektil le.

Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés, déplacements pour un concours ou un examen.

Teliarav kheral te zav ki buti, te zav ando universiteto, te zav ke jekh formacia ande savi sem skrisardo.

Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile.

Teliarav kheral te zav avri te kinav nesave butia save trobun ma andar muri buti ; Teliarav kheral te zav te kinav xabe taj xamasko. Si ma voja te zav ando jekh magazino, pe piaca vaj ande magazinuria save si autorizime te bikinen xabenata.

Consultations, examens et soins ne pouvant être ni assurés à distance ni différés et l'achat de médicaments.

Teliarav kheral ke si man triaba te zav ko doktoro, ki spitala, te kerav konsultacia vaj kana trobuj te zav te kinav draba/medikamento andar farmacia.

Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.

Teliarav kheral te zav pale mure manusha, kana kodo manush si korkoro, nasvalo taj trobuj le grizà, Kana kado manush trobuj le varekon te dikhel leske/lake shavoren.

- Déplacement des personnes en situation de handicap et leur accompagnant. **Teliarav kheral kana trobuj te ingiarav, ajutisarav jekhe manushes savo si le handicap/ nasvalo/paralizime.**
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
Teliarav kheral, ke si man voja te zav avri numaj jekh càso po gies, te phiravav ma na but dur katar beshav, Shaj te duriarav maj but jekh kilometri kheral. Te kamav shaj phiravav ma korkoro, te kamav shaj phiravav ma mure familia, Naj ma voja te phiravav ma aver manushensa, taj te kidav man le averentsa.
- Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public
Kana si ma jekh lil katar o tribunalo vaj katar e administracia, kana trobuj te aviv ma anglal le Gadje.
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative
Kana si ma oficialno lil katar e Gadje, te den ma muj te zav varekaj. Sar exemplo, kana si ma jekh rendez-vous.
- Déplacement pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires
Tialarav kheral te zav pale le shavore te lav len andar i shkola, vaj katar o centro, ando savo keren peske aktivitetà.

Fait à :

O foro kaj beshav :

Le :

i data agies :

à :

o càso

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

(I data taj o càso kana teliarav kheral si obligime te skriv len kathe)

Signature :

e signatura

- ¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.
- ² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.
- ³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.